



Direction Régionale de l'Environnement  
CHAMPAGNE-ARDENNE



## INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

### Prairies et bois à l'est de Longwé et à l'ouest de la Croix-aux-Bois

L'inventaire du Patrimoine naturel dénommé inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (Znieff) a notamment pour but de vous aider à connaître et à mieux gérer les richesses naturelles de votre commune. Cet inventaire national, initié en 1982 par le Ministère chargé de l'Environnement, a été financé en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional. Il a été actualisé et complété entre 1997 et 2003.

La nature constitue une richesse qui contribue à la qualité de notre vie quotidienne ; elle peut constituer un atout pour le développement économique de notre région. Les zones naturelles inventoriées dans les Znieff sont comparables aux monuments et aux oeuvres d'art. Comme tout patrimoine, elles doivent être protégées et entretenues pour être transmises intactes ou restaurées aux générations futures.

Une Znieff est une zone de superficie variable dont la valeur biologique élevée est due à la présence d'espèces animales et végétales rares et (ou) à l'existence de groupements végétaux remarquables. Elle peut présenter également un intérêt particulier d'un point de vue paysager, géologique ou hydrologique par exemple.

Votre commune est concernée par une ou plusieurs des 814 Znieff de la région Champagne-Ardenne. Nous vous présentons ici celle dite des **prairies et bois à l'est de Longwé et à l'ouest de la Croix-aux-Bois**.

Une zone naturelle est souvent un milieu fragile et menacé. Compte-tenu de l'intérêt que présente le patrimoine naturel pour chacun d'entre nous, nous vous remercions des actions qu'il vous sera possible d'initier en vue de sensibiliser à cet important problème le plus large auditoire.

## Communes de Ballay, la Croix-aux-Bois, Longwé et Vouziers

Département des Ardennes

### Prairies et bois à l'Est de Longwé et à l'Ouest de la Croix-aux-Bois

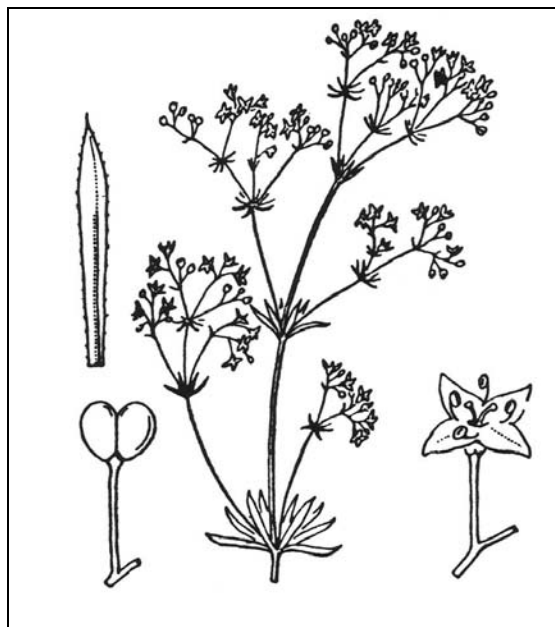
Znieff n° 210020127

#### Un des sites représentatifs de l'Argonne

La Znieff des prairies et des bois à l'est de Longwé et à l'Ouest de la Croix-aux-Bois est incluse dans la vaste Znieff de type II du massif forestier d'Argonne. Les conditions écologiques particulières du lieu (sol acide, sources, climat froid et humide) permettent le développement de végétations forestières et prairiales très caractéristiques de ce type de milieu avec la chênaie-hêtraie, la chênaie-charmaie de plateau, plus ou moins humide, la prairie acidiphile sur gaize et ponctuellement des fragments de lande sèche, des prairies pâturées, des cultures de plateau avec des végétations messicoles sur limons, quelques plantations de résineux et des petits plans d'eau avec une végétation bien diversifiée.

L'intérêt floristique est très important avec la présence de plantes remarquables comme le gaillet des bois et la pulmonaire à longues feuilles pour les forêts, la violette des chiens, l'orobanche du genêt, une orchidée, l'orchis bouffon... Toutes ces espèces sont rares dans les Ardennes et souvent en voie de disparition suite aux défrichements et enrésinements.

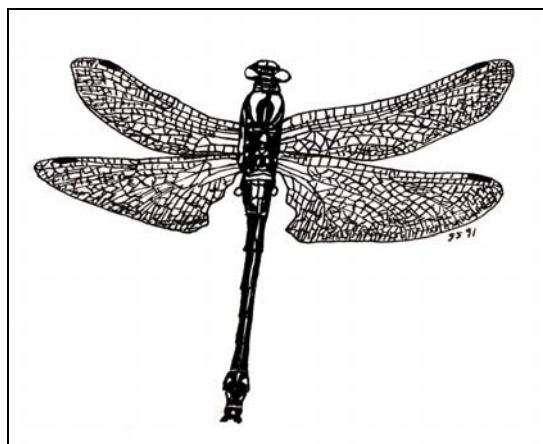
Le **gaillet des bois** est une plante vivace de 40 à 120 cm de hauteur, à tiges robustes, à feuilles verticillées et au toucher rude sur les bords, à petites fleurs blanches (3-4mm de diamètre) pollinisées par les insectes. Assez rare dans l'Est, où il attend sa limite de répartition en Argonne et dans les Ardennes, il est inscrit sur la liste rouge régionale des végétaux menacés.



## Un ensemble faunistique intéressant

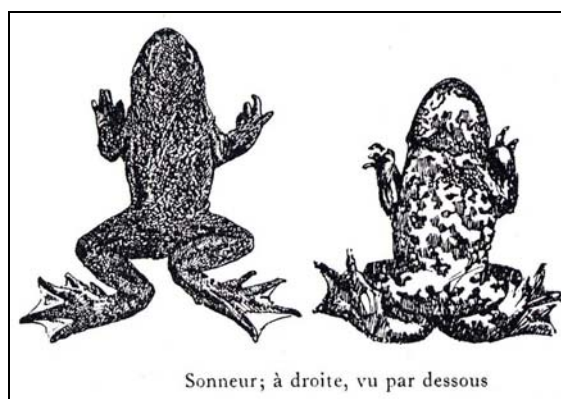
Les libellules et les sauterelles présentent de belles populations bien diversifiées, avec cinq espèces rares en Champagne-Ardenne, l'aeschne printanière, la grande aeschne, le gomphe vulgaire, la libellule fauve et le criquet ensanglanté

Le **gomphe vulgaire** est une libellule de couleur noire et jaune, mesurant de 4 à 5 cm de long pour une envergure totale de 6 à 7 cm. Son vol est rapide mais pas particulièrement soutenu. Les œufs sont pondus à la surface de l'eau et les larves, fousseuses, se tiennent dans le fond. Il est inscrit sur la liste rouge des libellules menacées de Champagne-Ardenne



Les poissons sont très caractéristiques des eaux fraîches peu polluées avec notamment la lamproie de Planer (protégée en France depuis 1988), le chabot et la truite fario. La présence des ruisselets, sources et étangs attirent certains batraciens : sept sont protégés sur le territoire national et trois sont inscrits sur les listes rouges nationale et régionale des amphibiens menacés : la salamandre tachetée, le crapaud accoucheur et le sonneur à ventre jaune

Le **sonneur à ventre jaune** est l'un des Amphibiens les plus typiques de la Champagne Humide. Ce petit crapaud fréquente les ornières, les sources et les ruisselets forestiers. Rare en Champagne-Ardenne, il figure de plus sur la liste des espèces protégées au niveau national.



Les reptiles sont représentés par la coronelle lisse (protégée depuis 1993, inscrite à l'annexe II de la convention de Berne et sur la liste rouge des reptiles de Champagne-Ardenne), le lézard vivipare et l'orvet.

## Une protection et une gestion possibles

L'existence d'une Znieff ne signifie pas qu'une zone doive être protégée réglementairement : cependant il vous appartient de veiller à ce que vos documents d'aménagement assurent sa pérennité ; il conviendrait à ce titre que la zone soit inscrite en zone Np (zone naturelle patrimoniale) au plan local d'urbanisme (PLU). La présence d'espèces protégées par la loi pourrait éventuellement permettre la prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le ou les secteurs concernés.

Pour maintenir l'intérêt écologique et biologique du site, il serait bon de limiter certaines pratiques qui sont de nature à remettre en cause ce même intérêt : ici en l'occurrence l'enrésinement des versants, le drainage des secteurs humides, la mise en cultures des prairies, le recalibrage des ruisseaux, la création de routes et pistes forestières, etc.

## Un intérêt exceptionnel pour la commune

Le maintien dans votre commune d'une telle zone présente un intérêt biologique avec la conservation d'un patrimoine très intéressant. L'intérêt cynégétique du secteur est également évident. Il s'agit enfin d'un site très paysager qui peut séduire les vacanciers et les promeneurs attirés par une nature restée sauvage.

L'**orobanche du genêt** est une plante de 20 à 80 cm de haut, glanduleuse, à odeur fade, à tige robuste, jaune roussâtre et à fleurs de couleur fauve ou rose jaunâtre, réunies en un épi long, souvent chevelu. Cette plante parasite essentiellement les genêts, d'où son nom. Elle fait partie de la liste rouge des végétaux menacés de Champagne-Ardenne.

